

ASSOCIATION DES RESIDENTS DES PLEIADES.

Procès verbal de l'assemblée du 12 juin 2009 au restaurant des Pléiades

Le président M. Yves Membrez ouvre l'assemblée à 19h35, en remerciant les personnes présentes au nombre de 38 et 21 excusés dont Mme Balsiger municipale à Blonay. L'inauguration de la maison de commune l'a empêchée d'être présente.

M. Gabriel Dubois est nommé scrutateur

L'Ordre du Jour est accepté.

1. Approbation du procès verbal de l'Assemblée du 13 juin 08

Le procès verbal de l'Assemblée générale étant dorénavant à disposition sur le site, il peut être demandé sur papier, il n'est donc pas lu, mais approuvé par acclamation avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes

Notre caissier M. Michel Duc nous présente les comptes. Au 31 décembre 2008 la fortune de l'association se monte à CHF 18'915.92 avec un excédent de charges de CHF 17.40

Les comptes ne soulèvent aucune question, et suite au rapport des vérificateurs lu par M. Dominique Frey l'assemblée approuve ceux-ci à l'unanimité et avec nos remerciements au caissier pour son travail.

3. Rapport du comité sur l'activité 2007

- ✚ Monsieur Froidevaux, nous parle de la St Jean, de la St Nicolas et de la Fédération des résidents secondaires FVAPRS voici son rapport.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, chers membres,

Tout d'abord la fête de la St.-Jean.

J'étais absent ce samedi 21 juin, mais j'ai ouï dire que cette réunion d'une quarantaine de personnes, parents et enfants confondus s'est déroulée, comme chaque année d'ailleurs, dans une ambiance très sympathique. Chacune et chacun ont beaucoup apprécié, non seulement le jambon à la broche cuisiné avec beaucoup de soins par le cuisinier de service, à savoir notre ami Paul Gaillard, mais également les amuses-bouches, salades et plats divers préparés par les participantes, voire les participants.

Notre très dynamique secrétaire Françoise a innové en organisant cette fête, non pas au chalet des Pautex comme de coutume, mais chez elle en mettant à contribution l'ensemble de la Famille Schneiter. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

Tout était prévu, une bâche avait même été posée afin de mettre tous le monde à l'abri en cas de pluie. Heureusement c'est le soleil qui était au rendez-vous.

A ce sujet, je tiens à préciser que si certains d'entre vous en regardant les photos dans le bulletin ont pensé que des inconnus venus d'ailleurs s'étaient mêlés à la fête, ils ont eu tort. En effet les personnages de couleurs bleues sont bien des membres de l'ARP. Ils se trouvaient tous simplement sous la bâche au moment où la photo a été prise.

Quant à la St. Nicolas.

N'ayant encore jamais participé à cette fête j'ai cette année, bravé la neige pour rejoindre les membres présents.

La première partie s'est déroulée en plein air ou les enfants n'avaient d'yeux et d'oreilles que pour vivre l'histoire que Françoise leur a contée.

Une fois St. Nicolas et son âne repartis, tous le monde c'est retrouvé soit à l'intérieur, soit à l'extérieur de la cabane du Ski-Club, afin de boire un verre de vin chaud bienvenu.

Là encore ce fut un plaisir de déguster les différentes spécialités préparées.

En vous remerciant encore toutes et tous de votre présence à ces rencontres amicales et gustatives, je vous donne rendez-vous le 20 juin et le 5 décembre 2009

En ce qui concerne les contacts avec les diverses fédérations et associations, nous avons été présents :

A l'assemblée de la FVAPRS

Fédération Vaudoise des Associations de Propriétaires de Résidences Secondaires

Cette année la séance s'est tenue au Chalet Suisse dans les bois de Sauvabelin.

J'ai accompagné Monsieur Jean Clavel qui a, pour la dernière fois, présenté notre association et ses activités.

Cette fédération représente les associations de propriétaires de résidences secondaires. Elle intervient en cas de litige, avec le canton, comme par exemple si la taxe de séjour prenait l'ascenseur.

Justement, au niveau de cette taxe de séjour, j'ai contacté le bureau de Montreux afin d'obtenir le dernier règlement datant de mars 2008. J'ai fait quelques copies des points intéressants, que je tiens à disposition des personnes intéressées.

Ces prochaines années je représenterai l'ARP auprès de cette fédération.

A l'assemblée Astro-Pléiades, Michel Duc et moi-même avons représenté l'ARP

Séance fort intéressante, spécialement avec l'exposé de Claude Nicollier sur son travail effectué sur le satellite Hubble.

Pour informer et faire connaître aux promeneurs le site Astro-Pléiades, cette association prévoit d'installer des panneaux d'information à divers endroits et notamment sur la place des Motalles. Monsieur Etienne Plumettaz a présenté un projet, disons plutôt son projet et je dois dire que j'ai été impressionné, c'est la première fois que je vois un panneau d'information ressemblant à un tableau de maître.

Quel talent Monsieur Plumettaz.

Sait-on jamais, peut-être qu'un jour il nous peindra les Pléiades avec son sommet illuminé par le sigle de l'ARP

Pour finir le bulletin.

En ce qui me concerne je n'ai pas de remarques.

Je vous rappelle simplement que pour vous informer sur les événements concernant les membres, c'est à vous de nous signaler les éventuels scoops ou autres événements exceptionnels.

Pour ma part, j'en ai terminé.

Merci de m'avoir écouté avec autant d'attention et bon appétit pour tout à l'heure

-  M. Membrez : Au niveau politique, nous sommes à nouveau intervenus au sujet du trafic sur le tronçon les Motalles-Lally. La commune a répondu qu'elle n'avait pas d'argent à investir. Pour être cohérent nous avons alors fait opposition à la buvette de "la ferme brûlée" pour éviter le surplus de circulation que celle-ci amènerait. Suite à cette opposition une lettre de la municipalité nous a avisé que le dossier est en main des autorités cantonales et ceci sera à suivre. Nous regrettons que personne de la Municipalité ne soit présent.

✚ Madame Schneider s'est rendue aux deux séances annuelles de la commission de coordination des Pléiades. Comme le futur centre sportif ne verra pas le jour pour le moment, il n'y a pas eu de grande discussion. Tout le monde s'est félicité de voir que les Pléiades attirent beaucoup de touristes, aussi bien en été qu'en hiver, que grâce aux abondantes chutes de neige de cet hiver, le groupe MOB a pulvérisé tout les records (env.70% de voyageur en plus), meilleur chiffre depuis 40ans. Quant à la coopérative, les installations ont toutes fonctionné, tous les jours. Il a été relevé qu'il y a aussi De plus en plus de randonneurs.

En réponse à une question posée au sujet des trotinettes, le groupe MOB nous a signalé que le projet allait être repris et amélioré mais pas abandonné, car cette activité amène beaucoup de monde sur le site, ainsi qu'Astro-Pléiades.

Mme Schneider s'est aussi rendue à l'AG de l'USL (union des sociétés locales), ou Mr Patrick Golaz depuis 21ans au comité et 20 ans comme président a pris congé sous les acclamations des membres présents.

4. Discussion des différents rapports

M. Paul Gaillard s'étonne que le Centre Sportif ne se fasse pas. Il lui est répondu que pour le moment le projet est retiré de la discussion au niveau communal, on ne sait pas quand il sera remis en discussion. Il nous fait part aussi de son étonnement à notre volonté de réduire le trafic sur le tronçon précité, pour lui c'est le désert ! Mme Emmenegger précise que c'est plus un problème de vitesse que d'intensité surtout aux heures de passage des enfants qui vont prendre le train ou en reviennent. S'en suit une discussion animée sur le sujet.

Mme Schaller, propose de poser des panneaux le long de la route pour signaler les enfants. Il lui est répondu que cela peut se faire seulement avec l'autorisation de la commune et de la police.

M. Paul Gaillard, nous signale que depuis la réfection de la voie du train, celui-ci fait beaucoup de bruit ; réponse : c'est normal la crémaillère est neuve, est cela peut durer encore 2ou3mois.

5. Election du comité

Un peu de Pub : lettre de M. Clavel, lue par le Président.)

A mon excellent Président et à sa non moins excellente équipe, (Ça c'est pour le point 5 de l'ordre du jour)

Un tassement de deux vertèbres me vaut encore l'absorption de maints médicaments et de séances de physiothérapie (hélas très différents des massages thaïlandais !)

L'assemblée générale (FVAPRS) du 29 avril dernier, suivie de son repas en compagnie de M. Froidevaux qui m'a paru reprendre avec brio mon flambeau- s'est traduite le lendemain par quelques douloureux instants.

En conséquence je me dois d'observer encore une certaine prudence, d'où ma requête de vouloir bien excuser mon absence demain. Car malgré l'habileté de la conductrice ou du conducteur qui m'aurait obligeamment véhiculé jusqu'à Lally n'aurait pas pu supprimer quelques fâcheux cahots dus à l'état de la "route".

Il me restera donc qu'à demeurer avec vous en cordiales pensées non sans souhaiter à l'honorable assemblée et à son comité de fructueuses délibérations, ainsi qu'une agape "de sorte", bien arrosée évidemment.

En vous adressant à toutes et à tous mes salutations les meilleures je vous assure de mes fidèles amitiés

P-s : mes plus vives félicitations à M. Froidevaux pour son intéressant et plaisant "bulletin 2008" il est sur la bonne voie. Alors Bravo !et je me réjouis pour l'ARP.

Le comité est disposé à être réélu; il l'est à l'unanimité par acclamation.

6. Election de la commission de vérification des comptes

Ce n'est pas inscrit dans les statuts, mais pour une plus grande visibilité est avec l'accord de l'assemblée, nous décidons de poursuivre l'élection des vérificateurs comme cela c'est fait depuis quelques années

M. Frey se retire.

Mme Plumettaz et Mme Stegmann vérificatrices. M. Gabriel Dubois suppléant

7. Propositions du comité

M. Duc nous présente le budget.

Sur un total de recettes budgétées de Fr.2850.-et des dépenses de Fr.3000 ce qui fait un excédent de dépenses de Fr. 150.-.

L'an dernier M.Frey proposait d'augmenter la cotisation de Fr.20.- à Fr.30.- ce que nous soumettons au vote aujourd'hui.

Vote : Unanimité, pas d'abstention.

8. Admission – Démission- Radiations

4 admissions-2 démissions et 2 radiations.

9. Proposition individuelles

Du comité, pour contribuer à améliorer nos finances, pour nous faire connaître pour offrir un service et ne pas toujours réclamer nous proposons de tenir un stand au marché de Noël organisé par les commerçants de la commune. Nous vendrons des bricelets ou fondants etc. M. Plumettaz propose un de ces tableaux que nous vendrons aux enchères.

Ceux qui seront intéressés peuvent contacter Mmes Dubois ou Schneiter, pour confectionner quelque chose ou les accompagner. Le marché a lieu le 12 décembre à Blonay. L'idée est jugée bonne et suscite un vif intérêt.

M. Schmid nous rappelle le problème déjà soulevé en 2001 d'un marchepied ou d'autre chose pour les personnes qui ont de la peine à monter dans le train aux arrêts d'Ondallaz et de Fayau, surtout que des travaux sont en cours en ce moment. Nous allons dans la mesure de nos moyens intervenir puisque c'est d'intérêt général, sans toutefois espérer beaucoup.

L'assemblée est close à 20h.25 et nous poursuivons à l'étage pour l'apéro offert par le MOB et ensuite un moment de partage autour d'une assiette pour les uns, d'une fondue pour les autres

